

# Conditions d'utilisation de geodienste.ch

du 27 juin 2017

## 1 Bases juridiques et champ d'application

Sur mandat des cantons et conformément à la loi fédérale sur la géoinformation (GeoIG; SR 510.62), la conférence des services cantonaux de géoinformation (CCGEO) édicte les présentes conditions d'utilisation des géodonnées disponibles sur la plateforme [www.geodienste.ch](http://www.geodienste.ch) sous la forme de service de consultation, de service de téléchargement et de téléchargement de fichiers (ci-après : *offres*).

## 2 Commandes

Les *offres* dont l'accès est protégé exigent la création d'un compte-utilisateur<sup>i</sup>.

## 3 Enregistrement

Lors de la création de son compte, l'utilisateur confirme avoir pris connaissance des conditions d'utilisation et s'engage à s'y conformer.

Toute personne ayant un compte utilisateur est identifiée sur [www.geodienste.ch](http://www.geodienste.ch) via son login. L'activation des *offres* et la facturation sont effectuées à l'adresse saisie dans le compte-utilisateur.

L'utilisateur est responsable de la tenue secrète de son mot de passe. Il est interdit de fournir l'accès aux *offres* à un tiers non autorisé.

La CCGEO et les cantons rejettent toute responsabilité quant à l'utilisation abusive des informations d'accès.

## 4 Taxes / Factures

Chaque canton est compétent pour établir les conditions et tarifs d'utilisation des *offres* qu'il propose sur la plateforme [www.geodienste.ch](http://www.geodienste.ch). Il est de plus responsable de leur mise en œuvre et notamment de libérer les accès aux utilisateurs qui ont rempli les conditions d'utilisation exigées.

## 5 Utilisation et transmission

### 5.1 Droit d'utilisation et droits d'auteur

Tous les droits restent de la compétence des cantons et des communes qui fournissent les géodonnées. La propriété des géodonnées fournies par les *offres* n'est pas transmise à l'utilisateur. Seuls les droits stipulés dans les conditions d'utilisation lui sont octroyés.

### 5.2 Importance du droit d'utilisation

Les *offres* peuvent être utilisées pour un usage personnel. Par usage personnel, il faut entendre l'utilisation:

1. par les enseignants dans le cadre de ses cours,
2. par les administrations publiques, les associations, les collecteurs et traiteurs d'ordure non industriels, les instituts, les commissions et les établissements similaires aux fins de documentation interne,
3. par des tiers, administrant des géodonnées sur mandat des institutions listées au point 2.

L'utilisation commerciale des géoservices est réglée au point 5.3 des présentes conditions d'utilisation. L'utilisation commerciale correspond à toute utilisation qui ne relève pas de l'usage personnel.

### 5.3 Utilisation commerciale

Une autorisation respectivement un contrat d'utilisation commerciale est à demander respectivement à conclure auprès des cantons concernés.

### 5.4 Franchise

Dans le cadre d'un usage personnel et conformément au point 5.2 des présentes conditions d'utilisation, des *offres* peuvent être utilisées franchises de taxe dans la mesure où aucune disposition cantonale ne le contredit. Sur demande, les cantons informent les utilisateurs sur les taxes appliquées pour l'utilisation de leurs géodonnées.

### 5.5 Transmission

La transmission des géodonnées fournies par la plateforme [www.geodienst.ch](http://www.geodienst.ch), de même que celle des codes d'accès, est interdite.

### 5.6 Devoir d'annonce

Les dysfonctionnements des géoservices et autres problèmes techniques sont à signaler immédiatement à la CCGEO ([info@ccgeo.ch](mailto:info@ccgeo.ch)).

Des erreurs éventuelles dans les géodonnées fournies doivent être communiquées immédiatement par écrit aux cantons concernés.

## 6 Protection des données

Les informations utiles au monitoring de la plateforme [www.geodienst.ch](http://www.geodienst.ch) et les statistiques d'utilisation seront sauvegardées et traitées confidentiellement par la CCGEO. Les exigences de la loi sur la protection des données seront respectées lors de la saisie et du traitement des données personnelles concernant les utilisateurs.

## 7 Responsabilité

La CCGEO et les cantons ne garantissent pas la disponibilité en continu des *offres* proposées.

Les cantons et la CCGEO ne fournissent aucune garantie concernant la complétude et l'exactitude des données fournies.

Les géodonnées affichées et mises à disposition via les *offres* demeurent indicatives et n'ont pas de valeur juridique. Les cantons et la CCGEO se réservent le droit de procéder à des modifications quant aux *offres* fournis.

## 8 Modifications des conditions d'utilisation

Les cantons et la CCGEO peuvent changer en tout temps les conditions d'utilisation. Les modifications seront au préalable communiquées aux utilisateurs enregistrés.

## 9 Domaine de validation, faute de conditions d'utilisations individuelles

Si une ou plusieurs conditions sont annulées, les conditions restantes demeurent pleinement valables.

## 10 Contrôles

Toute utilisation des *offres* contraire aux conditions d'utilisation est interdite. Les cantons peuvent contrôler que les présentes conditions d'utilisation soient respectées. Les utilisateurs des *offres* doivent soutenir gratuitement les opérations entreprises dans ce sens.

## 11 Répression d'abus

Les cantons peuvent bloquer l'accès d'un utilisateur en cas d'infraction aux présentes conditions d'utilisation. Le blocage est communiqué par écrit sur la base d'une décision qui peut être contestée.

Celle/celui qui utilise illégalement les *offres* ou les transmet à des tiers, peut être poursuivi/e pénalement par les cantons concernées.

## 12 For juridique

Le lieu du for est défini par le code de procédure pénale suisse (CPP, RS 312.0).

---

i Les termes utilisés dans le présent document pour désigner des personnes s'appliquent indifféremment aux femmes et aux hommes.